

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Séance du Conseil d'administration du 24 février 2010

Rapport n° 01

Rapport d'activité 2009 de l'Office de l'eau Réunion

SOMMAIRE

I.	L'ETUDE ET LE SUIVI DES MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAUX, ET DE LEURS USAGES.....	3
I.1	L'eau et les milieux aquatiques.....	3
I.1.1	Les réseaux d'observation et de mesure	3
I.1.2	Les études	4
I.1.3	Les partenariats techniques	5
I.2	Les usages de l'eau	6
II.	LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LA FORMATION ET L'INFORMATION.....	7
II.1	L'assistance technique	7
II.2	La formation et l'information	7
III.	LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION	9
III.1	Le programme pluriannuel d'aides 2007-2009	9
III.2	L'attribution de subvention	12
III.3	Le programme pluriannuel d'intervention 2010-2015	18
IV.	LES FONCTIONS SUPPORTS	19
IV.1	Les ressources humaines	19
IV.2	Le budget.....	20
IV.3	Les redevances d'usage de l'eau	21
IV.3.1	La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	21
IV.3.2	La redevance pour protection du milieu aquatique.....	23
IV.3.3	La redevance pour pollutions diffuses	23
IV.3.4	Les autres redevances prévues par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques	24
IV.4	L'organisation de la gouvernance	25
IV.5	Le siège de l'Office.....	27
IV.6	Les moyens en informatique et de communication	27
IV.7	Les moyens de transport	27
IV.8	La commande publique.....	28

I. L'ETUDE ET LE SUIVI DES MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAUX, ET DE LEURS USAGES

I.1 L'eau et les milieux aquatiques

I.1.1 Les réseaux d'observation et de mesure

L'Office assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs réseaux d'observation des milieux aquatiques continentaux. Qu'ils concernent les cours d'eau, les plans d'eau ou les nappes, les suivis répondent à des objectifs de connaissance, de bilan et d'information, notamment afin de

- connaître l'évolution quantitative et qualitative de la ressource,
- détecter d'éventuelles dégradations des milieux,
- contribuer à la mise en œuvre des réglementations européennes et nationales,
- évaluer l'impact sur le milieu naturel des rejets urbains et industriels, des ouvrages, et des pollutions,
- apprécier à long terme l'impact des actions de protection et de restauration des milieux,
- informer l'ensemble des usagers sur la qualité de l'eau et son évolution.

En l'état actuel, les réseaux principaux identifiés au niveau de l'Office sont :

- **un réseau « hydrométrie »**, permettant l'analyse de l'hydrologie des cours d'eau et des étangs,
- **un réseau « piézométrie »**, pour le suivi quantitatif de la ressource en eau souterraine,
- **un réseau « marégraphe »**, pour le suivi des effets de la marée sur les nappes,
- **un réseau « physico chimie »** des eaux de surface et des eaux souterraines, qui permet le suivi de la physico chimie générale, des pesticides et des hydrocarbures,
- **un réseau « invertébrés »**, associé au suivi des invertébrés des cours d'eau,
- **un réseau « piscicole »**, correspondant au suivi des peuplements de poissons,
- **un réseau « diatomée »**, qui permet le suivi des algues microscopiques,
- **un réseau « salinité »**, pour le suivi de la salinité des eaux souterraines.

Nombre de stations de mesure par réseau et selon le type de masse d'eau

Type de masse d'eau	Hydrométrie	Piézométrie	Physico chimie	Invertébrés	Piscicole	Diatomée	Salinité
Cours d'eau	49		36	43	29	55	
Etang	3		3 (sur profil)	3			
Eau souterraine		126	33				21
Total	52	126	72	46	29	55	21

En 2009, les services ont poursuivi l'optimisation des réseaux de mesures initiée depuis 2006, compte tenu des enjeux de la Directive cadre européenne sur l'eau et de la connaissance patrimoniale du bassin.

La finalité est de disposer d'un suivi sur le long terme permettant de mesurer les effets des conditions naturelles et des activités anthropiques, d'observer les évolutions et tendances et d'identifier les pollutions.

A cet effet, le recours aux stations continues est privilégié ; ainsi, sur la base des reconnaissances de terrain de 2008, 4 nouvelles stations hydrométriques (Rivière des Pluies en amont du chantier, Grand Bassin village, cascade Pichon, Langevin aval), 2 nouvelles stations piézométriques (Bras Piton et Chemin Ceinture) et 2 marégraphes (ports de Saint Pierre et Saint Gilles) sont équipés en 2009.

Par ailleurs, une mutualisation des moyens est initiée avec la Cellule de veille hydrologique de la DDE en vue d'optimiser les informations issues des réseaux respectifs.

L'organisation des missions de terrain répond à un objectif de bilans à pas de temps régulier. Le principe est de réaliser des mesures directes sur site et des prélèvements à des fins d'analyses en laboratoires bénéficiant d'un agrément ministériel et accrédités COFRAC.

L'observation concerne 15 rivières pérennes (soit 19 masses d'eau), 3 étangs (Gol, Saint Paul et Grand Etang), 2 ravines à contexte particulier (Ravine de l'Ermitage et Bernica)) et 15 nappes d'eau souterraine dont les 12 nappes stratégiques de l'île.

Au total, plus de 220 paramètres sont régulièrement mesurés à une fréquence de 4, 6 ou 12 fois par an, auxquels s'ajoutent les mesures continues par les sondes installées sur site, ce qui représente près de 400 000 données brutes donnant **100 000 informations** enregistrées en banques de données sur l'année.

Enfin, un travail conséquent d'optimisation de la chaîne d'acquisition des données est mené avec la mise en place d'outils de gestions et de valorisation des données (module cartographique, outils statistiques,...). La préparation d'une partie des données anciennes et leur traitement (contrôles, standardisation de format, complément de méta données ...) ont permis une diffusion via le site Internet de l'Office de l'eau de suivis qualitatifs effectués depuis 1995 et un volet « démarche qualité » de l'ensemble des opérations d'observation a démarré au cours de l'année 2009.

I.1.2 Les études

L'Office pilote la conduite d'études dont les résultats concourent à la proposition de stratégies ou de programmes d'actions : études de compréhension du fonctionnement des milieux aquatiques, modélisations et études sur les usages de l'eau ou les technologies associées. A cet effet, on peut noter le partenariat développé dans le cadre de programmes de recherche et développement sur les thématiques suivantes :

- La conception des outils de bio évaluation de la qualité écologique des rivières de l'île avec le CNRS, le CEMAGREF et ASCONIT,
- La définition d'un réseau de suivi des eaux d'émergence avec le BRGM,
- La simulation numérique de l'impact sur les ressources des besoins en eau dans la micro région sud avec le BRGM,

- L'identification des modalités d'exploitation des ressources en eaux souterraines du domaine d'altitude de l'Est avec le BRGM,
- L'analyse fonctionnelle des signaux piézométriques sur le secteur nord-est en partenariat avec le BRGM.
- L'état des lieux des usages et de la présence des pesticides dans les eaux douces et marines de la Réunion,
- La datation isotopique d'échantillon d'eau en relation avec les Galeries Salazie du transfert des eaux avec l'Université de La Réunion et le laboratoire du National Center de Nouvelle Zélande.

On peut également retenir les études suivantes :

- Le suivi du développement du modèle mathématique d'évaluation des impacts des usages sur la ressource en eaux souterraines du cône alluvial de la Rivière des Galets (Département et Commune du Port),
- L'analyse des impacts potentiels de l'Irrigation du Littoral Ouest sur les ressources en eau des secteurs nord et est.
- La définition d'un contrat d'objectif avec le Conseil général pour le suivi de l'évolution des masses d'eau continentale sur la région ouest,
- La recherche d'une méthodologie de mesure des débits de crue et des transports de matériaux par imagerie adapté aux systèmes alluviaux complexes de la Réunion (projet INTRACRUE en partenariat avec l'Université de la Réunion, l'Unité Mixte de Recherche du CNRS 7154, l'Institut Universitaire Européen de la Mer et l'Institut de Physique du Globe de Paris).

I.1.3 Les partenariats techniques

De par ses missions et ses compétences, l'Office participe aux groupes de travail et de réflexion qui contribuent à la connaissance des milieux aquatiques :

- la mise en œuvre du programme de surveillance des eaux sur le bassin dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DIREN),
- La participation au groupe d'évaluation environnementale du transfert des eaux d'Est en Ouest,
- Le comité technique Nitrates et phytosanitaires du Groupe régional sur les produits phytosanitaires,
- Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires (CODERST),
- Le groupe d'étude sur le puits de la Ravine à Marquet,
- Le comité technique et de pilotage du projet d'aménagement de la zone arrière portuaire de l'extension du Port Est,
- Le Comité Sécheresse,
- Le comité consultatif de la réserve nationale marine de La Réunion et la réserve naturelle de l'étang de Saint Paul,
- Le groupe de travail sur la problématique de la réutilisation des eaux usées de la station d'épuration du GRAND PRADO,
- Le groupe de travail relatif à la réalisation d'un guide de gestion des eaux pluviales à la Réunion,
- Les groupes thématiques pour l'élaboration du SAGE Est (validation de la phase 2),
- Les groupes de travail et de concertation en vue de l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE 2010-2015), document validé le 02 décembre 2009 par le Comité de bassin.

En ce qui concerne la révision du SDAGE, l'Office a contribué notamment au financement de la communication et à la gestion du portail Internet relatifs à la consultation du public.

Par ailleurs, plusieurs études en lien avec l'élaboration du SDAGE 2010-2015 ont sollicité une attention particulière des services : l'analyse du classement en masse d'eau fortement modifié (MEFM) sur Rivière de l'Est et Rivière Langevin, la définition des aires d'alimentation de captage AEP, la problématique de la continuité écologique des rivières, la définition des ressources stratégiques en eau pour satisfaction des besoins AEP, la proposition des réservoirs biologiques sur les rivières de l'île, l'inventaire et la définition des zones humides de la Réunion.

I.2 Les usages de l'eau

Sur les bases du **réseau de connaissance des usages de l'eau et de l'assainissement** initié en 2007, l'Office a poursuivi l'actualisation des documents d'orientation et de gestion dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement : les rapports annuels d'activité, la tarification en vigueur, les schémas directeurs d'eau potable et d'eaux usées, la programmation d'amélioration de performance des réseaux, le plan de zonage des assainissements collectif et individuel, les bilans d'autosurveillance et d'exploitation des stations d'épuration, les arrêtés préfectoraux d'autorisation de rejet.

La valorisation de cette collecte de données est envisagée sous la forme d'un observatoire, en cours de développement, qui constituera à terme une banque de données relatives aux usages de l'eau à la Réunion.

L'Office a participé à plusieurs instances de réflexion, à savoir :

- en assainissement collectif et non collectif :
 - la mise en place des dispositifs d'autosurveillance sur les stations d'épuration du département (projet porté par la DAF et la DIREN),
 - la contribution dans le séminaire sur l'assainissement organisé fin octobre 2009,
- sur l'alimentation en eau potable :
 - le suivi de l'étude PROSPECTIV'EAU (BRGM), relative à l'évaluation économique des stratégies pour l'atteinte de l'équilibre ressources - besoins en eau à la Réunion,
 - l'initiation d'un partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) sur de l'impact des rendements des réseaux d'eau potable à la Réunion,
- en matière d'irrigation agricole :
 - l'actualisation de l'étude MEREN (mobilisation des ressources en eau des régions Est et Nord),
 - la sécurisation et l'extension des périmètres irrigués du sud de l'île (Conseil général),

L'Office a également participé à la révision des plans des déchets (Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux, Plan Régional d'Élimination des Déchets Autres que Ménagers et Assimilés).

II. LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LA FORMATION ET L'INFORMATION

II.1 L'assistance technique

L'année 2009 est marquée par la mise en œuvre effective de l'assistance technique aux collectivités conformément aux prescriptions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006.

Pour mémoire, dans les départements d'outre-mer, les offices de l'eau proposent une mission d'assistance technique dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et l'entretien des milieux aquatiques.

Au cours de l'année, quatre communes ont contractualisé une ou plusieurs missions. L'intervention de l'Office a porté sur :

- la réalisation des diagnostics (fonctionnement de STEP, état des ouvrages de production d'eau potable),
- la définition de la démarche projet (procédure de régularisation des captages d'eau),
- l'appui à la rédaction des documents (cahier des charges, projet de délibération),
- la concertation avec les acteurs référents (Police de l'eau, Drass, Parc national de la Réunion).

Communes	Prestations	Productions
Entre - Deux	ASS1 : expertise de la station d'épuration communale	2 audits et 1 bilan 24 heures
Les Aviron	AEP 1 : aide à la protection des 14 ouvrages pour la production de l'eau potable	Diagnostic des ouvrages Elaboration de la démarche de régularisation
Salazie	ASS 4 : appui à la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement ASS 5 : assistance à la création et la mise en œuvre du Service public d'assainissement non collectif AEP 1 : aide à la protection des 12 ouvrages pour la production de l'eau potable	Diagnostic des ouvrages Proposition de la démarche d'élaboration du schéma directeur d'assainissement
La Plaine des Palmistes	ASS 6 : assistance à l'élaboration du rapport annule du service public d'assainissement ASS7 : aide à la définition d'un plan de formation AEP 1 : aide à la protection des ouvrages pour la production de l'eau potable AEP 2 : Assistance pour la mise en place d'un plan de gestion de la ressource	Elaboration de la démarche de régularisation des captages AEP

II.2. La formation et l'information

L'année 2009 a été marquée par la campagne de communication liée à la consultation du public dans le cadre de la révision du Sdage, campagne menée en partenariat avec la Diren, sous l'égide du Comité de bassin. Cette campagne destinée d'une part, à sensibiliser la

population aux enjeux de l'eau à La Réunion et d'autre part à inciter la population à répondre au questionnaire sur ces enjeux a été menée sur différents médias : télévision, radio, presse écrite, Internet, affichage.

Un site Internet (www.2015.eaureunion.fr) a été créé spécialement pour cette consultation afin que le public ait accès à l'ensemble de la documentation disponible et puisse répondre en ligne au questionnaire. Ce site a été mis à jour suite aux résultats de la consultation du public.

Le site Internet (www.eaureunion.fr) de l'Office de l'eau s'est enrichi de nouveaux outils et de nouvelles références. Un outil de calcul de la consommation d'eau dans le foyer a vu le jour sur le site institutionnel. Il permet au public de détecter où se trouvent les économies d'eau potentielles, et ainsi d'estimer les économies qu'il peut faire sur sa facture.

L'Office a référencé toutes ses études historiques (plus de 400) sur le portail national documentaire sur l'eau (www.documentation.eaufrance.fr). La mise à disposition sur Internet d'une version numérique de ces documents est prévue pour le deuxième trimestre 2010.

Le portail documentaire réunionnais sur les milieux marins Bibliomar (www.reunion.eaufrance.fr/bibliomar) a été mis en production sur le serveur Internet de l'Office.

La Banque de données de l'Office a connu de nombreuses améliorations, parmi les plus importantes :

- La nouvelle interface du moteur de recherche permet une recherche par masse d'eau DCE et par module cartographique
- Un volet statistique a été ajouté pour les stations ayant des données mesurées en continu.

-

La bancarisation dans les banques nationales HYDRO/ADES s'améliore (délais de mise à jour plus réduits et données plus détaillées).

La communication destinée à valoriser les missions techniques s'est traduite comme chaque année par la publication de l'état des ressources et des usages de l'eau à La Réunion (synthèse annuelle 2008) et du Bulletin de situation hydrologique (publication trimestrielle diffusée par voie électronique). Une affiche présentant le suivi des usages de l'eau a été réalisée et vient compléter celles existantes concernant le suivi quantitatif et qualitatif des ressources.

La communication événementielle a été marquée par la participation de l'Office de l'eau à quelques manifestations :

- la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars : organisation d'un « accueil rando » en collaboration avec l'Office de tourisme de Saint-Benoît,
- le Forum du développement durable, le 27 mars : stand de démonstrations de mesures relatives à la qualité et à la quantité d'eau
- la Semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril : remise du 4^{ème} Trophée de l'eau, diffusion du dépliant sur les économies d'eau
- la Foire agricole de Bras-Panon, le 12 mai : conférence sur la préservation des ressources
- la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale de l'océan, les 5 et 8 juin : diffusion à la télévision et au cinéma d'un spot sur la préservation des ressources en eau à l'occasion de la sortie du film « Home » de Yann Arthus-Bertrand

- le Salon de la maison, du 31 octobre au 11 novembre : diffusion du dépliant sur la récupération d'eau de pluie
- la Fête de la science, du 18 au 20 novembre : stand de démonstration de mesures relatives à la qualité et à la quantité d'eau

Au-delà de ces quelques manifestations récurrentes, l'Office de l'eau a assuré différentes interventions pédagogiques à la demande d'établissements scolaires :

- sur la récupération d'eau de pluie et sur la qualité de l'eau au LEGTA de Saint-Paul,
- sur la gestion de l'eau à La Réunion au Lycée E. de Parry à Saint-Paul,
- sur l'état des ressources en eau au Lycée agricole de Saint-Joseph et au collège Hubert Delisle de Saint-Benoît,
- sur les métiers liés à l'eau au Collège de Trois Bassins et au Lycée Bel air de Sainte-Suzanne,
- sur le métier d'hydrogéologue à l'école primaire et au collège de Sainte-Suzanne,
- sur les dispositions éco vertueuses dans le cadre d'un projet labellisé « Eco-Ecole » à l'Ecole primaire de Bellemène Saint-Paul.

L'établissement a également participé à des formations au Creps de Saint-Paul, de l'Adir concernant les effluents industriels. Il a assuré des conférences, à la demande du Lions club de l'est et de la Jeune chambre économique et dans le cadre des conférences des Amis de l'Université.

A l'initiative d'associations, d'enseignants, de partenaires institutionnels, l'Office de l'eau a diffusé également ses supports de communication lors d'événementiels. Il a ainsi collaboré avec l'Office de l'eau de la Martinique lors des Rendez-vous aux jardins en diffusant son dépliant et son affiche sur les pollutions diffuses.

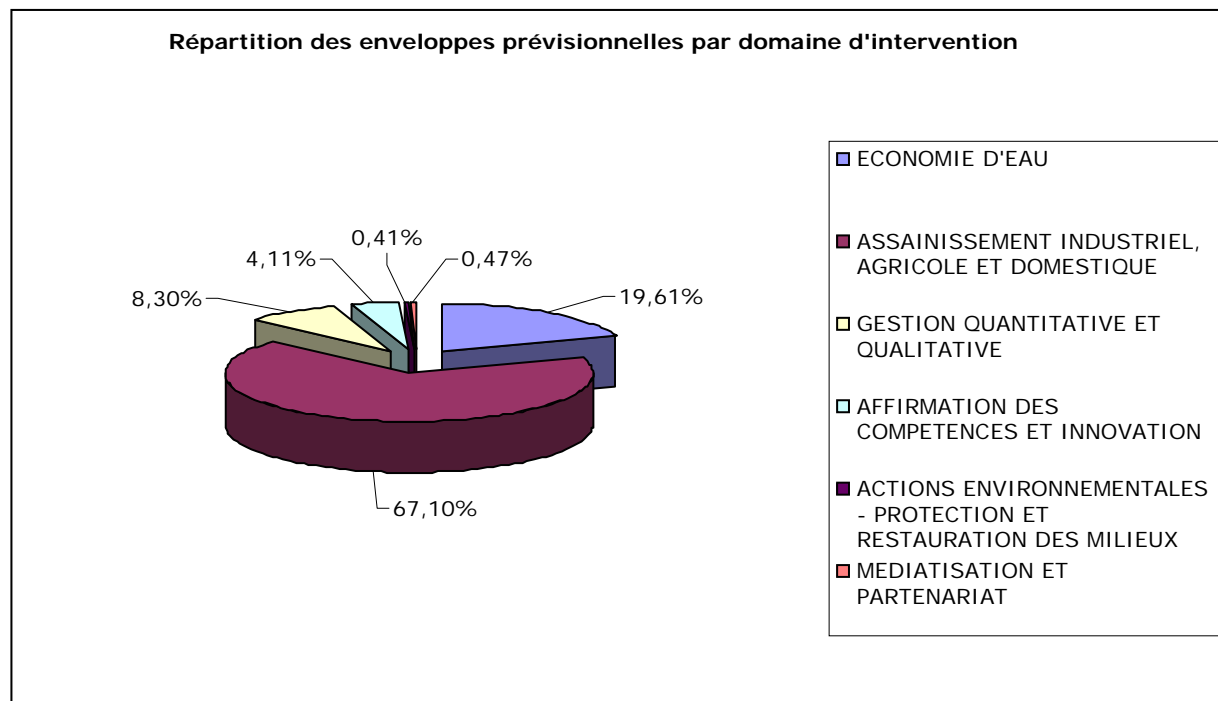
Les relations presse font essentiellement suite aux sollicitations des médias (télévision, radio, presse quotidienne et magazine). Elles ont porté principalement sur l'état des ressources en eau à La Réunion, sur le cycle de l'eau, sur la sensibilisation aux gestes éco citoyens et sur les redevances.

III. LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION

III.1. Le programme pluriannuel d'aides 2007-2009

En raison du rattachement du produit attendu des redevances 2008 (déclarées en 2009) à l'année 2009, de redéploiement de montants engagés puis annulés, de report d'excédents divers, la dotation globale du programme d'aides 2007-2009 est passée de 16 075 100 euros à 24 575 000 euros. A l'objectif « assainissement » sont ajoutés 7,5 millions d'euros, 500 000 euros à l'objectif « économie d'eau » et 499 999 euros à l'objectif « gestion quantitative et qualitative ». Les enveloppes prévisionnelles du programme d'aides 2007-2009 s'établissent de la manière suivante.

<p align="center">THEMATIQUES D'INTERVENTIONS OBJECTIFS - Actions</p>	<p align="center">Enveloppes prévisionnelles</p>
<p>ECONOMIE D'EAU Augmenter les performances des réseaux d'alimentation en eau potable Réaliser des économies d'eau dans des secteurs clés</p>	<p align="right">4 820 000 €</p>
<p>ASSAINISSEMENT INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DOMESTIQUE Améliorer l'assainissement domestique Améliorer l'assainissement industriel Améliorer l'assainissement agricole</p>	<p align="right">16 491 000 €</p>
<p>GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable Prévenir et lutter contre les pollutions agricoles (nitrates, phytosanitaires)</p>	<p align="right">2 038 900 €</p>
<p>AFFIRMATION DES COMPETENCES ET INNOVATION Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et leurs usages Soutenir les études visant à la valorisation agronomique des déchets domestiques Soutenir les opérations-pilotes s'inscrivant dans une démarche "vertueuse" Soutenir l'animation des politiques locales de l'eau</p>	<p align="right">1 010 100 €</p>
<p>ACTIONS ENVIRONNEMENTALES - PROTECTION ET RESTAURATION DES MILIEUX Favoriser le retour au bon état des milieux marins et récifaux, des milieux aquatiques continentaux et des eaux souterraines Soutenir la gestion et la protection de milieux aquatiques de qualité (dont les étangs)</p>	<p align="right">100 000 €</p>
<p>MEDIATISATION ET PARTENARIAT Sensibiliser le grand public aux questions liées à l'eau Sensibiliser le jeune public aux questions liées à l'eau Sensibiliser les acteurs de l'eau</p>	<p align="right">115 000 €</p>
<p>TOTAL PROGRAMMES AIDES 2007 -2009</p>	<p align="right">24 575 000 €</p>



Une étude d'évaluation du programme d'aides 2007-2009 a été lancée en novembre 2009. Les résultats de cette étude, menée par le cabinet de consultants *A propos*, sont attendus en 2010.

Pour assurer la transition entre le programme d'aides 2007-2009 et le programme d'aides 2010-2015, une mesure transitoire a été mise en place afin de prendre en charge les dossiers déposés avant le 31 décembre 2009 et qui n'ont pas pu être examinés par le Conseil d'administration à cette date. Par ailleurs, les cadres d'intervention des mesures du programme d'aides 2007-2009 ont été prorogés lorsque celles-ci ont été reconduites dans les objectifs du nouveau PPA 2010-2015.

III.2. L'attribution de subvention

L'établissement a reçu en 2009 une cinquantaine de demandes de subvention. La commission des aides s'est réunie à quatre reprises afin d'examiner ces demandes. 41 projets ont été validés par le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, pour un montant total de 4 207 037 euros.

Aides attribuées en 2009

Attributaire	Projet	Montant global du projet (HT)	Dépenses éligibles (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention	Taux de subvention / Montant global du projet
Semac	Projet de renouvellement urbain de Saint-Joseph - Renouvellement du réseau AEP	228 552,50 €	142 845,31 €	55,00%	78 564,92 €	34,37%
Commune de Saint-Joseph	Renouvellement du réseau AEP - 2009	850 840,00 €	373 877,24 €	55,00%	205 632,48 €	24,17%
Commune du Tampon	Renouvellement du réseau AEP - programme 2004	5 847 739,52 €	2 041 034,40 €	50,00%	1 020 517,20 €	17,45%
Commune de Saint-Leu	Renouvellement du réseau AEP	2 041 600,00 €	1 061 632,00 €	60,00%	636 979,20 €	31,20%
Commune de Saint-Leu	Compteurs de sectorisation	214 000,00 €	214 000,00 €	80,00%	171 200,00 €	80,00%
Commune de Saint-Leu	Mise en place de télégestion pour les stations du Plate et de Maduran	230 000,00 €	230 000,00 €	80,00%	184 000,00 €	80,00%
Commune de Saint-Leu	Ouvrages annexes de la station de traitement d'eau potable de Maduran	941 400,00 €	56 488,00 €	80,00%	45 190,40 €	4,80%
Commune de Saint-Denis	Sectorisation du réseau AEP - Programme 2008	791 526,96 €	791 526,96 €	35,00%	277 034,44 €	35,00%
Commune de Saint-Denis	Renouvellement du réseau AEP - programme 2007	1 136 899,00 €	654 424,40 €	45,00%	294 490,98 €	25,90%

Attributaire	Projet	Montant global du projet (HT)	Dépenses éligibles (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention	Taux de subvention / Montant global du projet
Commune de Saint-Denis	Renouvellement du réseau AEP - programme 2008	997 854,00 €	531 457,30 €	45,00%	239 155,79 €	23,97%
Commune de Trois Bassins	Renouvellement du réseau AEP	987 624,54 €	436 797,65 €	60,00%	262 078,59 €	26,54%
Commune de Saint-Benoît	Renouvellement du réseau AEP - secteur chemin du Cap	1 290 900,00 €	693 560,30 €	55,00%	381 458,15 €	29,55%
Commune de la Plaine des Palmistes	Renouvellement du réseau AEP	38 943,20 €	9 888,06 €	55,00%	5 438,43 €	13,97%
Jean-Daniel Calimoutou Onien	Renouvellement de goutteurs	3 500,00 €	3 500,00 €	50,00%	1 750,00 €	50,00%
EARL Palmiste Réunion	Renouvellement de goutteurs	3 400,00 €	3 400,00 €	50,00%	1 700,00 €	50,00%
Jean-Iderce Mounichy	Renouvellement de goutteurs	1 650,00 €	1 650,00 €	50,00%	825,00 €	50,00%
Patrick Apaya	Renouvellement de goutteurs	4 960,00 €	4 960,00 €	50,00%	2 480,00 €	50,00%
Fabien Dijoux	Renouvellement de goutteurs	2 436,00 €	2 436,00 €	50,00%	1 218,00 €	50,00%
Edena	Mission d'audit, d'assistance et d'appui sur l'ensemble du cycle de l'eau	43 300,00 €	35 800,00 €	45,00%	16 110,00 €	37,21%
Commune de Petite-Ile	Création du Spanc	17 000,00 €	17 000,00 €	30,00%	5 100,00 €	30,00%
Commune de Bras-Panon	Création du Spanc	223 840,00 €	223 840,00 €	40,00%	89 536,00 €	40,00%
Commune de Saint-Joseph	Création du Spanc	22 454,66 €	17 434,51 €	40,00%	6 973,80 €	31,06%
Commune de l'Entre Deux	Création du Spanc	49 770,00 €	49 770,00 €	40,00%	19 908,00 €	40,00%

Attributaire	Projet	Montant global du projet (HT)	Dépenses éligibles (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention	Taux de subvention / Montant global du projet
Commune de Sainte-Rose	Etude technique, juridique et financière pour la création du Spanc	16 725,00 €	16 725,00 €	40,00%	6 690,00 €	40,00%
Commune de Saint-André	Création du Spanc	212 000,00 €	100 000,00 €	40,00%	40 000,00 €	18,87%
Jean-Hugues Benard	Récupération et recyclage des eaux de drainage en culture hydroponique	23 602,26 €	23 602,26 €	25,00%	5 900,57 €	25,00%
Régie municipale eau agricole - Commune du Tampon	Installation d'appareils de suivi	4 164,00 €	4 164,00 €	50,00%	2 082,00 €	50,00%
BRGM	Identification et caractérisation des ressources du domaine d'altitude de La Réunion - phase 3	75 000,00 €	75 000,00 €	50,00%	37 500,00 €	50,00%
LDEHM	Amélioration de la connaissance et renforcement de la capacité analytique	142 700,00 €	142 700,00 €	50,00%	71 350,00 €	50,00%
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en oeuvre du PDPG 2009 - Alimentation et actualisation de la base des données réseau d'observation des milieux (BD ROM)	16 182,00 €	16 182,00 €	50,00%	8 091,00 €	50,00%
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en oeuvre du PDPG - actions de sensibilisation	65 056,00 €	65 056,00 €	32,69%	21 265,00 €	32,69%

Attributaire	Projet	Montant global du projet (HT)	Dépenses éligibles (HT)	Taux de subvention	Montant de la subvention	Taux de subvention / Montant global du projet
Aappmasa	Journée annuelle de promotion de l'eau, de la protection des milieux aquatiques et de la pêche	3 040,00 €	2 740,00 €	62,04%	1 700,00 €	55,92%
Aappmasa	Education au développement durable - L'eau et ses usages	5 136,00 €	5 136,00 €	25,08%	1 288,00 €	25,08%
Lions club international Saint-Denis Perle australe	Célébration de la Journée mondiale de l'océan	39 270,00 €	39 270,00 €	5,09%	2 000,00 €	5,09%
Arvam	Parlement des jeunes pour l'outre-mer	60 750,00 €	60 750,00 €	16,46%	10 000,00 €	16,46%
Arvam	Célébration de la Journée mondiale de l'océan	8 900,00 €	8 900,00 €	22,47%	2 000,00 €	22,47%
Blablaprod	Emission Loca'terre	195 409,55 €	195 409,55 €	15,35%	30 000,00 €	15,35%
Adir	Formation des industriels concernant les effluents	11 373,00 €	11 373,00 €	80,00%	9 098,40 €	80,00%
La Créole	Formation concernant les step	10 784,90 €	10 784,90 €	30,00%	3 235,47 €	30,00%
Chambre d'agriculture	Communication liée au projet : Gamour (Gestion agroécologique des mouches des légumes à La Réunion)	11 917,90 €	11 917,90 €	30,00%	3 575,37 €	30,00%
Association sportive et culturelle du LEGTA de Saint-Paul	Forum des métiers de l'eau 22 avril 2010	6 500,00 €	4 900,00 €	80,00%	3 920,00 €	60,31%

A ces subventions attribuées dans le cadre du programme d'aides spécifiques de l'Office de l'eau, viennent s'ajouter les 17 aides financières accordées en tant que contrepartie nationale des Programmes opérationnels européens 2007-2013 pour les mesures 3-13 et 3-14 et 3-22. Ces 17 subventions s'élèvent à 9 060 708 euros.

Aides attribuées en tant que contrepartie nationale des programmes opérationnels européens 2007-2013 (mesures 3-13, 3-14 et 3-22)

Attributaire	Projet	Mesure POE 2007-2013	Dépenses éligibles (HT)	Montant de la subvention
Commune de Bras-Panon	Etude épandage boues Bras-Panon	3-14/1	41 250,00 €	10 725,00 €
Commune de Bras-Panon	Etude step 3ème tranche Bras-Panon	3-14/1	60 000,00 €	15 600,00 €
Commune de Saint-André	Mise à niveau et extension de la station d'épuration de Saint-André	3-14/1	8 712 000,00 €	2 439 360,00 €
La Créole / Commune de Saint-Paul	Réhabilitation de l'usine épuratoire du CDE de Cambaie	3-14/1	26 011 407,00 €	3 142 737,68 €
Commune de Saint-Pierre	Création d'une unité de potabilisation des eaux de forage de la Salette - phase conception Saint-Pierre	3-14/2	331 000,00 €	59 580,00 €
Commune de Saint-Pierre	Equipement forage Frédeline II et raccordement au réservoir de la Salette	3-14/2	409 826,76 €	73 768,82 €
Commune de Sainte-Marie	Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable - augmentation des capacités de production et interconnexions de réseaux	3-14/2	2 260 281,52 €	497 261,93 €
Commune de Saint-Benoît	Programme d'aménagement de quartier - tranche 1	3-13/1	249 350,00 €	64 831,00 €
SIAPP	Réhabilitation du poste de refoulement et mise en œuvre des réseaux associés	3-13/1	2 331 790,76 €	559 629,78 €
Cinor	Réseaux transfert de la step intercommunale Grand Prado – canalisations de refoulement	3-13/1	7 937 106,10 €	1 386 163,32 €
Cinor	Réseaux transfert de la step intercommunale Grand Prado – postes de refoulement	3-13/1	7 777 646,99 €	162 459,51 €
Sodegis	Réseaux EU Etang-Salé - RHI Butte citronnelle, Pied de Roches, Ravine Sheunon	3-13/1	733 326,00 €	161 331,72 €

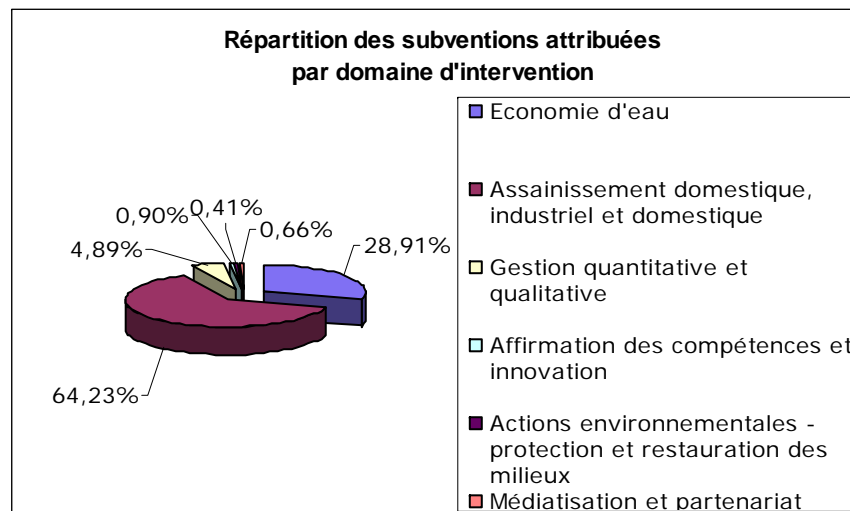
Attributaire	Projet	Mesure POE 2007-2013	Dépenses éligibles (HT)	Montant de la subvention
La Créole / Commune de Saint-Paul	Assainissement des eaux usées Secteur Carrosse - Saint-Gilles les bains	3-13/1	1 084 095,28 €	260 182,87 €
La Créole / Commune de Saint-Paul	Assainissement des eaux usées Secteur Trois chemins - La Plaine	3-13/1	2 200 020,11 €	128 004,83 €
Commune de Saint-Denis	Elaboration du SDAEP	3-13/2	120 000,00 €	26 400,00 €
Commune de Saint-Denis	Etude pour la mise en place des périmètres de protection du captage de la rivière Saint-Denis	3-13/2	84 450,00 €	18 579,00 €
Ifremer	Etude "Plateforme de modélisation hydrodynamique"	3-22	541 087,50 €	54 092,40 €

Au total, l'Office de l'eau Réunion s'est engagé à verser 13 267 745 euros de subventions, réparties comme suit :

- en tant que contrepartie nationale des POE, 9 060 708 euros (68%)
- sur le programme d'aides spécifique de l'Office de l'eau, 4 207 037 (32%)

L'ensemble des subventions attribuées par l'Office de l'eau Réunion en 2009 se répartit selon les domaines d'intervention, de la manière suivante :

Domaine d'intervention	Montant total des subventions attribuées
Economie d'eau	3 836 113,58 €
Assainissement domestique, industriel et domestique	8 521 244,08 €
Gestion quantitative et qualitative	649 189,75 €
Affirmation des compétences et innovation	119 023,00 €
Actions environnementales - protection et restauration des milieux	54 092,40 €
Médiatisation et partenariat	88 082,24 €
TOTAL	13 267 745,05 €



Par rapport à l'année 2008, les subventions attribuées en tant que contrepartie nationale des POE, ont été multipliées par plus de 2,5 et les subventions attribuées dans le cadre du programme d'aides spécifique de l'Office ont été multipliées par 3,9.

III.3. Le programme pluriannuel d'intervention 2010-2015

Le président du Comité de bassin Réunion et l'Office de l'eau Réunion en partenariat avec le Département, la Direction régionale de l'environnement, la Direction de l'agriculture et de la forêt ont rencontré en 2009 l'ensemble des mairies et des intercommunalités intervenant dans le domaine de l'eau afin de recenser leurs besoins, d'échanger sur les modalités de financement de la politique de l'eau et notamment sur le rôle de l'Office comme co-financier via le mécanisme des redevances existantes et / ou la mise en œuvre des nouvelles redevances.

Cette démarche de concertation a ainsi permis d'affiner l'élaboration du programme d'intervention pour la période 2010-2015. Le besoin de financement pour la période concernée est évalué à 352 millions d'euros. Le Conseil d'administration de l'Office réuni en séance du 16 décembre 2009 sur la base des avis conformes du Comité de Bassin du 2 décembre 2009 et de la Commission Programme Intervention du 9 décembre a délibéré sur les objectifs et modalités d'intervention du Programme pluriannuel d'intervention 2010-2015 (Délibération 2009-89).

Le Programme pluriannuel d'intervention (PPI) pour la période 2010-2015 se décline en 4 grands objectifs et est évalué à 57,75 millions d'euros :

Thématique		Action du PPA* 2010-2015		Missions de l'office 2010-2015		PPI 2010-2015	
1	Gérer durablement la ressource en eau	12,16 M€	28,88%	0,6 M€	3,83%	12,76 M€	22,10%
2	Lutter contre les pollutions	28,99 M€	68,86%	1,4 M€	8,95%	30,39 M€	52,62%
3	Préserver, restaurer et gérer les milieux aquatiques	0,8 M€	1,90%	6 M€	38,34%	6,8 M€	11,77%
4	Renforcer la gouvernance	0,15 M€	0,36%	7,65 M€	48,88%	7,8 M€	13,51%
Total		42,1 M€	100,00%	15,65 M€	100,00%	57,75 M€	100,00%

* Programme pluriannuel d'aides

IV. LES FONCTIONS SUPPORTS

IV.1 Les ressources humaines

Les effectifs de l'Office de l'eau Réunion ont évolué de **21 agents** à **23 agents** occupant chacun un emploi permanent aux tableaux des effectifs.

Un agent a été recruté sur l'emploi vacant au 31/12/2008 d'ingénieur à l'assistance technique et un agent a été recruté sur l'emploi ouvert en avril 2009 de chargé des redevances.

Courant 2009 deux emplois permanents ont été déclarés vacants (fin de contrat et mise en disponibilité) et pourvus par voie contractuelle.

Ces deux recrutements ont été établis sur la base de contrat à durée déterminé à défaut de candidature statutaire pour les emplois concernés.

3 mois d'emplois occasionnels ont été mis en œuvre afin d'achever l'étude sur la mise en œuvre des nouvelles redevances ; 9 mois d'emploi à durée déterminée ont également été mis en œuvre sur l'étude menée en régie « état des lieux des usages et de la présence de pesticide dans les eaux douces et marines de l'île de la Réunion »

Coût global 2009 des emplois affectés sur étude spécifique : 44 143 € (traitement brut et charges patronales)

Eléments de bilan social des emplois permanents au 31 décembre 2009

	31/12/2008 (pour mémoire)	31/12/2009
STATUT	18 statutaires – 3 contractuels de droit public	19 statutaires – 4 contractuels de droit public
REPARTITION PAR SEXE	17 hommes – 4 femmes	17 hommes – 6 femmes
MOYENNE D'AGE	37,9 ans	37,4 ans
REPARTITION EN CATEGORIE HIERARCHIQUE	8 A, 5 B, 8 C	10 A, 5 B, 8 C

IV.2 Le budget

La prévision budgétaire 2009 était arrêtée comme suit.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Rappel 2008	2009	Rappel 2008	2009
13 808 002.05 € dont un résultat excédentaire reporté de 6 089 146.05 €	25 588 342.48 € dont un résultat excédentaire reporté de 17 082 440.48 €	13 953 455,00 € dont un résultat excédentaire reporté de 2 750 047.86 €	25 3672 855.43 € dont un résultat excédentaire reporté de 3 667 523.93 €

La réalisation comptable du budget par chapitre se présente comme suit (*chiffres communiqués sous réserve de l'adoption du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2009 et des possibles opérations de fin d'exercice non encore effectuées*) :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Pour mémoire 2008	2009	DEPENSES	Pour mémoire 2008	2009
011 : charges générales	609 748,42 €	810 525,54 €	2041 : subventions d'investissement aux tiers publics	675 748,80 €	1 198 696,26 €
012 : frais de personnel	1 019 203,70 €	1 150 519,75 €	2042 : subventions d'investissement aux tiers privés	13 154,00 €	14 724,04 €
65 : charges d'activité	66 325,44 €	89 040,12 €	205 : immobilisations incorporelles	67 082,95 €	25 365,81 €
042 : Opérations d'ordre	173 276,10 €	343 122,47 €	21 Achat de biens matériels	6 867,54 €	52 969,46 €
			23 Immobilisation en cours (travaux)	- €	15 221,58 €
			040 : Dotations aux amortissements	22 000,00 €	69 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 868 553,66 €	2 393 207,88 €	TOTAL DEPENSES	784 853,29 €	1 375 977,15 €
RECETTES	Pour mémoire 2008	2009	RECETTES	Pour mémoire 2008	2009
70 : Produits des services	1 158,40 €	99,04 €	1068 : Dotation capitalisée	1 105 795,14 €	2 257 085,82 €
73 : Impôts et taxes*	14 963 304,93 €	7 630 974,19 €	10251 : Dons et legs	422 988,12 €	- €
74 : Dotations et participations	103 251,35 €	227 490,44 €	040 : Opérations d'ordre	173 276,10 €	343 122,47 €
75 : Autres produits d'activité	17 803,56 €	15 327,18 €			
042 : Opérations d'ordre	22 000,00 €	69 000,00 €			
76 : Produits financiers	6 251,91 €	12 191,81 €			
77 : Produits exceptionnels		4 620,00 €			
013 : Atténuations de charges	5 163,76 €	3 296,70 €			
TOTAL RECETTES	15 118 933,91 €	7 962 999,36 €	TOTAL RECETTES	1 702 059,36 €	2 600 208,29 €

L'exercice budgétaire et comptable se solde par les constats suivants :

- dépenses engagées non mandatées en section d'investissement à reporter au BS 2010 : 17 633 289.10€
- dépenses engagées non mandatées en section de fonctionnement à inscrire au BP 2010 : 1 494 892.17€
- soit un total de 19 128 181.27€ de dépenses engagées, les subventions à verser dans le cadre des programmes d'aides 2006 et 2007-2009 représentant plus de 93%
- Avoir au compte au trésor au 31/12/2009 : 20 793 873.59€ (dont 1 791 844.16€ d'acomptes redevance prélèvement 2009)
- 2 titres de recette émis et non recouverts (report jusqu'en 2012), en vertu de la délibération 2009/92 du Conseil d'Administration du 16/12/2009 concernant le recouvrement de la redevance sur le prélèvement de la ressource en eau 2008 de la SAPHIR
 - Bordereau n° 13 titre n°16 d'un montant de 993.486.76€ correspondant à la redevance due au titre de l'année 2008 pour les usages AEP et autres activités économiques
 - Bordereau n°27 titre n° 43 d'un montant de 49.507,58 correspondant à la redevance due au titre de la redevance usage irrigation

IV.3 Les redevances d'usage de l'eau

IV.3.1. La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau

La redevance prélèvement est due par toute personne dont les activités entraînent un prélèvement sur la ressource en eau. Déclaré en 2009, le volume total d'eau prélevé en 2008 est en diminution par rapport à l'année précédente.

Evolution des volumes prélevés entre 2007 et 2008

USAGE	Eau potable	Irrigation	Autres activités économiques	Prélèvements spécifiques	TOTAL
Volumes prélevés 2007	144 953 371 m3	72 664 661 m3	10 961 151 m3	2 104 485 m3	230 683 668 m3
Volumes prélevés 2008	143 892 482 m3	59 833 436 m3	11 137 141 m3	4 191 479 m3	219 054 538 m3
Variation 2008/2007	-0,73%	-17,66%	1,61%	99,17%	-5,04%

Cette baisse est due à la diminution des volumes prélevés pour l'irrigation (-21,4%) et dans une moindre mesure à la baisse du volume prélevé pour l'eau potable (-0,73%). Le volume prélevé pour les usages économiques connaît une augmentation de 1,61% ; Cependant, cette dernière ne compense pas pour autant la baisse liée à l'usage irrigation et l'eau potable. Globalement le volume prélevé en 2008 baisse de 5,04%.

Il est à noter enfin une progression significative des prélèvements spécifiques (+99,17%). Il s'agit des prélèvements servant à la production d'énergie renouvelable, à la réalimentation du milieu naturel ainsi que des prélèvements dont les volumes sont inférieurs au seuil de recouvrement de la redevance (50 000 mètres cube d'eau prélevée par an).

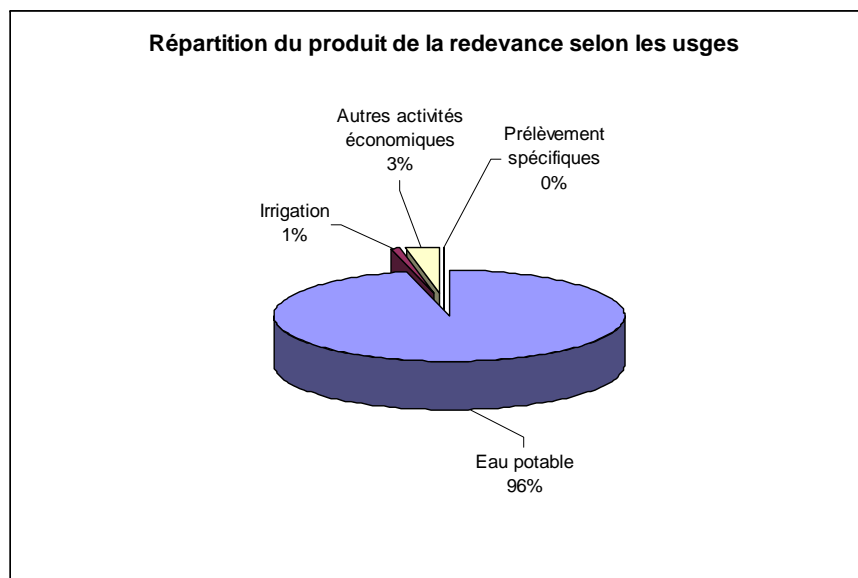
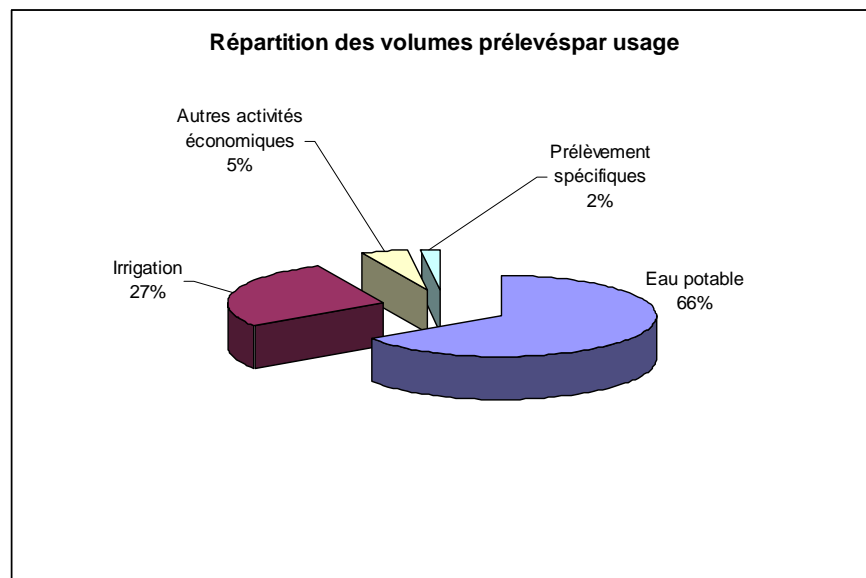
La diminution globale du volume prélevé entraîne de fait une baisse des recettes de la redevance.

Evolution des recettes de la redevance prélèvement

USAGE	Eau potable	Irrigation	Autres activités économiques	Prélèvements spécifiques	TOTAL
Volumes prélevés 2008	143 892 482 m3	59 833 436 m3	11 137 141 m3	4 191 479 m3	219 054 538 m3
Volumes exonérés de la redevance *	0 m3	1 391 m3	77 659 m3	4 191 479 m3	4 270 529 m3
Taux de la redevance 2008	0,05 €	0,001 €	0,020 €	- €	
Titres émis 2008 (en €)	7 194 624,10 €	59 832,05 €	221 189,64 €	- €	7 475 645,79 €
Titres émis 2007 (en €)	7 247 668,55 €	72 644,66 €	218 723,02 €	- €	7 539 036,23 €
Variation de la recette 2008/2007	-0,73%	-17,64%	1,13%		-0,84%

*Exonération accordée en raison de l'activité ou pour non dépassement du seuil de 50.000 m3 prélevés

Globalement la recette de la redevance connaît une légère baisse (-0,84%). Le rabaissement du seuil d'assujettissement de la redevance à 10.000 m3 devrait permettre à l'Office de l'eau de recouvrer de nouvelles recettes auprès de nouveaux redevables et donc d'atténuer la baisse des recettes liée à la baisse des prélèvements.



IV.3.2 La redevance pour protection du milieu aquatique

La redevance pour protection des milieux aquatiques s'applique depuis le 1^{er} janvier 2008 au moyen de la vente de cartes de pêche par les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques.

Recouvrés en 2009, les montants de cette redevance pour l'année 2008 sont les suivants :

Activité	Taux de la redevance	Nombre de cartes déclarées par la FDAAPPMA *	Redevance
Pêche à l'année personnes majeures	8,80 €	848	7 462,40 €
Pêche à la quinzaine	3,80 €	25	95,00 €
Pêche à la journée	1,00 €	266	266,00 €
Pass-pêche personnes majeures	1,00 €	5	5,00 €
Total		1 144	7 828,40 €

* Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques

IV.3.3 La redevance pour pollutions diffuses

La redevance pour pollutions diffuses est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2009. Cette redevance est assise sur les quantités de substances actives contenues dans les produits phytopharmaceutiques et classées en trois catégories selon leur dangerosité.

Une disposition de la loi de finances de 2009 (article 122) modifie les taux applicables à cette redevance. L'application de cette disposition aux départements d'outre-mer, a été notifiée par instruction du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer en date du 8 juin 2009.

Ainsi pour l'année 2009, les taux décidés par le comité de bassin Réunion sont applicables sur les ventes réalisées du 1^{er} janvier au 30 juin et à compter du 1^{er} juillet ce sont les taux prévus par la loi de finances qui doivent s'appliquer.

Le tableau suivant présente les taux appliqués en 2009 ainsi que leurs évolutions programmées par cette même disposition de la loi de finances de 2009 pour 2010 et 2011 :

Classement des substances	Taux votés le 20/02/08 (€/kg ou litre)	Modification de l'article L 213-10-8 du code de l'Environnement		
	2009	juil.-09	janv.-10	janv.-11
Substances toxiques, très toxiques, cancérogènes, mutagènes ou tératogènes	3,00 €	3,70 €	4,40 €	5,10 €
Substances dangereuses pour l'environnement ne relevant pas de la famille chimique minérale	1,20 €	1,50 €	1,70 €	2,00 €
Substances dangereuses pour l'environnement relevant de la famille chimique minérale	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,90 €

IV.3.4 Les autres redevances prévues par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques

L'étude d'applicabilité des redevances d'usages de l'eau s'est poursuivie en 2009, conformément à la demande du Comité de bassin Réunion, afin de compléter les données d'assiette et d'analyse nécessaires à la mise en œuvre des quatre nouvelles redevances applicables sur le territoire réunionnais : la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique, la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte, la redevance pour obstacles sur les cours d'eau.

Le Conseil d'administration de l'Office réuni en séance du 16 décembre 2009 sur la base des avis conformes du Comité de Bassin du 2 décembre 2009 et de la Commission Programme Intervention du 9 décembre a délibéré sur la mise en œuvre des nouvelles redevances (Délibération 2009-90).

nouvelles redevances sont mises en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2011

Redevance :	Taux à instaurer	
	€	Unité
Pour pollution de l'eau liée aux activités d'élevage	3	Unité de Gros Bétail
Pour obstacle sur les cours d'eau	150	Equivalent mètre
Pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,02	m3 d'eau potable
Pour modernisation des réseaux de collecte domestique	0,02	m3 d'eau usée
Pour pollution de l'eau d'origine non domestique	0*	substance polluante
Pour modernisation des réseaux de collecte non domestique	0,01	m3 d'eau usée

* taux à fixer avant la fin de 2010

Il est également retenu l'évolutivité des taux des redevances en fonction notamment de la réalisation effective des opérations co-financées et de l'évolution des autres ressources financières disponibles.

IV.4 L'organisation de la gouvernance

En 2009, l'office de l'eau Réunion a confirmé son engagement en tant qu'acteur pour la mise en œuvre des programmes opérationnels européens dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, pour la période 2007-2013. Par délégation du conseil d'administration, 13 décisions (9 en 2008) confirmant cet engagement ont été prises suite aux avis définitifs rendus par le comité local de suivi du programme.

N° ORDRE	DATE SIGNATURE	CONTROLE LEGALITE	OBJET
2009/01	12/05/2009	12/05/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE Cme de Saint-Joseph Interconnexion puits Lebon/Réservoir Cazala
2009/02	12/05/2009	12/05/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE Cme de Bras Panon épandage boues STEP
2009/03	12/05/2009	12/05/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE Cme de Bras Panon réalisation 3è tranche STEP
2009/05	10/08/2009	10/08/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-13 S/M 1 - SIAPP Réhabilitation poste refoulement & mise en œuvre réseaux associés
2009/06	10/08/2009	10/08/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-14 S/M 1 - Cme Saint André - Mise à niveau & extension STEP E.U.
2009/07	10/08/2009	10/08/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-14 S/M 1 - Cme Saint Benoît - Programme d'aménagement de quartier (PAQ) Bras Canot - Tranche 1
2009/08	10/08/2009	10/08/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-13 S/M 2 - Cme Saint Denis - Elaboration du schéma directeur d'AEP

N° ORDRE	DATE SIGNATURE	CONTROLE LEGALITE	OBJET
2009/09	10/08/2009	10/08/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-14 S/M 2 - Cme Saint Pierre - Création d'1 unité de potabilisation des eaux de forage Salette - Phase conception
2009/11	17/11/2009	17/11/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-14 S/M 1 - SODEGIS - AEU-RHI Butte Citronnelle, Pied des Roches, Ravine Sheunon
2009/12	17/11/2009	17/11/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-14 S/M 2 - Cme Saint Pierre - Equipement du forage Frédeline II et raccordement au réservoir de la Salette
2009/13	04/12/2009	04/12/2009	Positionnement de l'Office de l'eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-13 S/M 1 pour le projet de la CINOR : Réseaux de transfert de la STEP du Grand Prado - postes de refoulement
2009/14	18/12/2009	18/12/2009	Rectificatif décision 2009/13 - Positionnement Office de l'Eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-13 S/M 1 pour le projet de la CINOR : Réseaux de transfert de la STEP du Grand Prado - postes de refoulement
2009/15	18/12/2009	18/12/2009	Positionnement Office de l'Eau en qualité de contrepartie nationale POE 2007-2013 - Mesure 3-13 S/M 1 pour le projet de la CINOR : Réseaux de transfert de la STEP du Grand Prado - Canalisation de refoulement

Le Directeur de l'Office participe aux réunions mensuelles de la commission eau des services de l'Etat placée sous l'autorité du Préfet coordinateur de Bassin et animé par le Directeur de la DIREN, Délégué de bassin.

Concernant l'ONEMA, le Directeur de l'Office en sa qualité de représentant des Offices de l'eau d'Outre-Mer a participé à 2 conseils d'administration de cette instance. Lors de la séance de novembre 2009, le projet de programme initial pour l'Outre-Mer* a été approuvé sur les bases suivantes :

- Assainissement : 7 962 107€ de subventions programmées / plafond annuel d'engagement de 12 millions d'euros
- Etudes spécifiques : 1 855 969€ de subventions programmées / plafond annuel d'engagement de 2 millions d'euros

La Réunion devrait bénéficier de subventions à hauteur de :

- 3 222 107.00€ (STEP) soit 40.5% de l'enveloppe programmée
- 186 462.30€ (Etudes) soit 10% de l'enveloppe programmée

Au total les subventions attribuées à la Réunion représente 34.72% de cette première tranche de programmation 2010.

Sur l'ensemble du programme Outre-Mer 2010, des attributions complémentaires devraient avoir lieu lors de la première séance du conseil d'administration de l'ONEMA prévu en mars 2010.

*Le programme « outre-mer » de l'ONEMA concerne la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et divers DOM-COM

IV.5 Le siège de l'Office

Le déménagement du siège de l'Office au 49 rue Mazagran à Saint-Denis se confirme. Le programme de travaux a été validé lors du dernier conseil d'administration de 2009 (384 700€ HT). Afin d'amortir sur la durée cet important investissement, le contrat de bail va être modifié (augmentation de sa durée et baisse de l'impact financier « loyer »). Suite à ces dernières validations, l'ordre de service pour une étude de maîtrise d'œuvre complémentaire visant à expertiser les défauts de structure du bâti a été lancé. Le marché de travaux devrait être publié fin janvier 2010 et les travaux devraient commencer en mars 2010.

IV.6 Les moyens en informatique et de communication

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche qualité dans le processus de production de données au sein de l'Office, des applications techniques ont été développées pour :

- optimiser la planification et le suivi des sorties terrain effectuées par le service technique,
- améliorer la collecte, le traitement, la validation et la bancarisation des mesures effectuées par l'Office sur la ressource en eau.

Des outils d'analyse statistiques ont été mis au point pour faciliter l'exploitation de ces mesures dans le cadre des bulletins de situation hydrologique, synthèse annuelle ou d'études spécifiques.

Un outil de télé déclaration des redevances de prélèvement d'eau a été développé et sera utilisé pour la déclaration des prélèvements 2009.

La communication institutionnelle est diffusée également sur le site internet. La mise en page de certains supports d'édition est dorénavant réalisée en interne (carte de vœux, encarts presse, ...).

IV.7 Les moyens de transport

En 2009, 3 véhicules sont remplacés en raison de leur vétusté. Le nouveau parc des véhicules de l'Office est détaillé dans le tableau ci-après.

Immatriculation	Type	Mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 31 décembre 2009
385 BML	RENAULT CLIO	20/06/02	Administration	74 890
202 BPG	TOYOTA 4x4	30/09/03	Services techniques	67 919
210 BPP	RENAULT MEGANE	10/12/03	Administration	97 140
944 BRS	RENAULT CLIO	12/05/05	Services techniques	84 398
659 BSS	CITREN BERLINGO	12/10/05	Services techniques	61 477
677 BVE	CITROEN C3	23/10/06	Administration	17 061
AB 031 HP	PEUGEOT PARTNER	17/06/09	Services techniques	7 339
AB 049 HP	PEUGEOT PARTNER	17/06/09	Services techniques	6 341
AB 051 HP	PEUGEOT BEEPER	17/06/09	Services techniques	5 284

IV.8 La commande publique

La liste des marchés devant être publiée en vertu de l'article 133 du code des marchés publics permet de visualiser pour 2009 les engagements financiers (hors subventions) supérieur à 20 000€ HT. Cette liste publiée sur le site Internet de l'Office est jointe en annexe du présent rapport.